

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2014

GÉOLOCALISATION - (N° 1732)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 19

présenté par
M. Pietrasanta

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 25, après le mot :

« judiciaire »,

insérer les mots :

« ou l'agent de police judiciaire agissant sous sa responsabilité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.